

Belleville, le 29 septembre 2016

Circonscription
de Belleville

Téléphone :
04 74 66 20 68
Télécopie :
04 74 66 56 51

Mél : Ce.0692725m@ac-lyon.fr

111, rue de la République
BP156
69824 BELLEVILLE
Cédex
Affaire suivie par Mme
Facchi, IEN

L'Inspectrice de l'Education Nationale
Chargée de la Circonscription de Belleville

A

Mesdames et Messieurs les Directeurs
Mesdames et messieurs les adjoints

Note de service n° 3 Plan d'animations pédagogiques 2016-2017

Le plan d'animations pédagogiques proposé pour l'année 2016-2017 s'inscrit dans la continuité « méthodologique et pédagogique » de celui de l'année précédente :

- ✓ Une place importante faite aux formations d'équipes ciblées sur des besoins particuliers (développement des compétences numériques, école inclusive, scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers...),
- ✓ Une cohérence avec la spécificité du territoire et une continuité avec les formations déjà engagées : appropriation des nouveaux programmes cycle 1, cycle 2 et cycle 3 avec des actions spécifiques relatives aux fondamentaux, enseignement de l'anglais dans les classes multi niveaux...,
- ✓ Une place plus importance à l'enseignement de la LVE,
- ✓ Des formations qui comprennent un temps d'échanges sur les pratiques professionnelles en particuliers pour les enseignants isolés (coordinateurs ULIS, enseignants spécialisés, enseignants exerçant dans les écoles rurales isolées).

Si l'année 2015 -2016 fut celle de la découverte des nouveaux programmes avec l'entrée en vigueur des programmes de maternelle et de l'enseignement moral et civique, l'année 2016-2017 est celle de la mise en oeuvre des programmes de cycle 2 et 3 et des nouveaux outils pour la maternelle.

Aussi, tout comme les années précédentes, l'équipe de circonscription a construit le plan de formation 2016-2017 en répondant aux besoins inhérents à l'actualité institutionnelle et aux directives académiques en proposant :

- ✓ Des parcours obligatoires à public ciblé ou pour l'ensemble des enseignants de la circonscription : construction des progressions sur le cycle 2 ; conférence de J.L Bregeon sur le langage et les mathématiques ; formations numérique comme support des apprentissages...,

- ✓ Des parcours pour développer ses compétences professionnelles spécifiques à un domaine où à une discipline.

Ce plan d'animations pédagogiques prévoit également des plages horaires de 3 heures allouées à toutes les équipes pour rédiger le futur projet d'école mais aussi à toutes les équipes de maternelle pour la construction et/ou finalisation des nouveaux outils pédagogiques (le carnet de suivi).

NB/ Sur ce dernier point, afin de permettre une mise en œuvre effective de ces nouveaux outils conformément aux recommandations institutionnelles, chaque équipe devra faire part de son carnet à la circonscription pour validation au plus tard pour le 10/03/2017.

Les équipes peuvent solliciter les conseillères pédagogiques pour un accompagnement dans la démarche de conception des outils avant l'envoi pour validation.

Les parcours sont axés sur des modules disciplinaires pour le développement des compétences professionnelles individuelles, les compétences transversales, les compétences spécifiques, des expérimentations (public ciblé), des réunions d'informations syndicales (qui nécessitent une inscription au même titre que les actions de formations afin d'éviter les désistements de dernières minutes).

L'application ANIM69 est ouverte du 30.09.2016 au 06.10.2016. Les délais sont courts mais ils nous ont permis d'engager les animations d'octobre dans de bonnes conditions.

Nous avons déjà procédé à un certain nombre d'inscriptions pour valider les formations terminées. Pour tout renseignement, vous voudrez bien contacter les conseillères pédagogiques de la circonscription. Avant de vous inscrire sur le plan de formations, merci de mettre à jour votre fiche individuelle (quotité de service, école, niveau...).

Ce temps de formation (18h) est comme vous le savez, obligatoire. Nul ne peut donc s'y soustraire. Par conséquent les absences devront être nécessairement motivées. Par respect pour le travail des formateurs, il ne pourra y avoir de report sur une autre formation.

En cas d'absence non justifiée, une demande de prélèvement sur salaire sera demandée auprès des services de manière systématique.

Toute l'équipe reste à votre écoute pour faire vivre ce plan de formation, de manière à ce qu'il soit le témoin de la dynamique de notre circonscription, le creuset de notre ambition pour tous les élèves, où qu'ils soient.

La 3^e édition du « Marché des Connaissances » se tiendra le mercredi 25.05.2017. Chaque équipe, chaque enseignant volontaire pourra venir exposer le fruit de sa réflexion ou de son expérimentation dans un esprit de convivialité.

L'Inspectrice de l'Education nationale,
L. FACCHI

« J'atteste avoir pris connaissance de cette note de service relative au plan d'animations pédagogiques »

Nom – Prénom et signature de tous les enseignants de l'école y compris des enseignants remplaçants rattachés administrativement.